Nations Unies S/PV.9338

Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9338e séance
Lundi 5 juin 2023, à 10 heures
New York

Présidente :	Mme Nusseibeh	(Émirats arabes unis)
Membres :	Albanie	Mme Dautllari
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Dai Bing
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	Mme Evstigneeva
	France	M. Olmedo
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Boateng
	Japon	M. Ishikane
	Malte	Mme Gatt
	Mozambique	M. Fernandes
	Suisse	M. Hauri
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2023/389)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

23-15885 (F)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2023/389)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale ; S. E. M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ; et Mme Marie Tamoifo, fondatrice et Coordonnatrice régionale du Réseau des jeunes leaders pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/389, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne la parole à M. Abarry.

M. Abarry : Je voudrais tout d'abord vous adresser, Madame la Présidente, mes sincères félicitations pour votre présidence du Conseil ce mois de juin, et vous souhaiter grand succès dans l'exercice de cette fonction. Je voudrais également remercier le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo, et la Présidente de Jeunesse verte internationale, Mme Marie Tamoifo Nkom, pour leur participation à cette séance.

J'ai l'insigne honneur de présenter au Conseil aujourd'hui le vingt-quatrième rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Depuis ma dernière présentation du rapport du Secrétaire général au Conseil, en décembre 2022 (voir S/PV.9213), j'ai eu le privilège de visiter les 11 pays qui relèvent du mandat du BRENUAC. Lors de mes visites, j'ai eu l'honneur d'être reçu par les autorités au niveau des chefs d'État dans 9 pays sur les 11. J'ai également eu un accueil et des réunions qui m'ont édifié sur les situations, par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies, accompagnés de leurs équipes. Dans mes échanges avec les différents acteurs politiques et de la société civile, j'ai été réconforté par le fait que l'Afrique centrale est plus riche en opportunités et ressources qu'elle ne l'est en défis.

J'ai aussi constaté la préférence portée par la plupart des États de la sous-région au dialogue et à la concertation comme mode de résolution pacifique des tensions. Je pense notamment au dialogue entre les Présidents de la République centrafricaine, S. E. M. Faustin-Archange Touadera et S. E. M. Mahamat Idriss Déby Itno, Président de la transition et Chef de l'État de la République du Tchad, sur la redynamisation de la coopération entre les deux pays. Je salue à cet égard, le rôle éminemment positif joué par S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, champion de l'Union Africaine pour la paix et la réconciliation en Afrique, pour faciliter le processus de normalisation entre les deux pays, qui a abouti notamment au transfert de l'ancien Président François Bozizé, du Tchad vers la Guinée-Bissau. Je pense également à la mobilisation des États de la région en faveur de la résolution de la grave crise qui prévaut dans l'est de la République démocratique du Congo et au soutien de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à la transition au Tchad, à travers la facilitation confiée à S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo.

J'ai également observé un engagement actif des États de la sous-région sur les questions de sécurité, qui a permis notamment la tenue du premier sommet de la CEEAC sur la sécurité maritime et du sommet des chefs d'État sur la sécurité climatique à travers la préservation du bassin du Congo, le « One Forest Summit ». De même, la cinquante-cinquième réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, s'est tenue à Sao Tomé-et-Principe, du 15 au 19 mai derniers, sous le thème : « sécurité climatique dans la perspective de prévention de conflits et de consolidation de la paix », confirmant ainsi la prise de conscience collective des États de la région sur la nécessité et l'urgence d'agir. Ces efforts se justifient d'autant plus que la région continue de faire face aux effets des changements climatiques, comme cela a été récemment démontré par les terribles inondations au Rwanda et en

République démocratique du Congo. Je voudrais ici avoir une pensée particulière pour les victimes de ces inondations et réitérer l'engagement du BRENUAC à soutenir les efforts des États membres de la CEEAC afin de les aider à relever ces défis.

Par ailleurs, la région a continué à accorder une attention particulière à la participation politique et à la représentation des femmes à des postes clefs, notamment avec la nomination de femmes aux postes de Vice-Président au Gabon et en Angola et de Premier Ministre en Guinée équatoriale. En Guinée équatoriale, dernière étape de ma tournée dans les États sous mandat du BRENUAC, S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, a exprimé son engagement à préserver la paix et la stabilité de son pays et n'a pas manqué de solliciter le soutien de l'ONU dans la mise en œuvre de son programme en faveur de la jeunesse.

Depuis ma dernière prise de parole devant le Conseil, j'ai constaté une multiplication des appels au dialogue dans la région afin de répondre aux défis liés à la gouvernance et aux droits de l'homme. Au Tchad, les autorités de transition ont poursuivi avec détermination la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue national inclusif et souverain. Un cadre de concertation des partis politiques et une commission nationale d'organisation du référendum constitutionnel prévu en novembre pour adopter une nouvelle constitution ont notamment été mis en place.

Cependant, ces organes, bien que fonctionnels, continuent de faire l'objet de critiques concernant leur niveau d'inclusivité. Tel que j'ai eu à le souligner aux autorités de la transition lors de ma visite à N'Djamena, fin avril dernier, l'inclusion de tous les acteurs politiques et le respect des libertés sont des conditions essentielles pour la durabilité et le succès du processus de transition. Je me félicite à cet égard de la bonne collaboration qui existe entre la CEEAC et le BRENUAC pour aider à créer un espace de dialogue plus inclusif entre les acteurs politiques tchadiens.

J'encourage par ailleurs les pays de la région qui vont organiser des élections dans les mois à venir à s'assurer que celles-ci soient inclusives et paisibles. Au Gabon, pays hôte du BRENUAC, le Gouvernement a organisé un dialogue consultatif avant les élections générales prévues cette année, à l'appel de l'opposition.

Bien que certains partis n'y aient pas participé, la concertation politique tenue en février s'est conclue par des recommandations de réformes électorales qui ont abouti à une révision constitutionnelle, à l'adoption du code électoral, ainsi qu'à la mise en place du Centre gabonais des élections. À l'approche de cet important rendez-vous, je poursuivrai mon engagement et mes bons offices auprès de toutes les parties prenantes pour promouvoir des élections inclusives et pacifiques, comme cela a du reste été promis par S. E. M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise.

Au Cameroun, la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est entrée dans sa septième année, alors que le pays continue de subir les attaques de groupes extrémistes violents dans l'Extrême-Nord et de supporter le flux de réfugiés centrafricains dans sa partie orientale.

Lors de la visite que j'ai effectuée dans ce pays fin mars dernier, j'ai noté la volonté des autorités nationales, en particulier celle de S. E. M. Paul Biya, Président de la République, à poursuivre les efforts de dialogue et de reconstruction des zones affectées par la crise. J'appelle à cet égard les partenaires internationaux à prendre en compte les positions exprimées par le Gouvernement camerounais dans toute initiative visant à aider à une sortie de crise pacifique et à apporter leur soutien aux efforts de réhabilitation et de reconstruction des régions impactées par la crise.

À Sao Tomé-et-Principe, la détermination des autorités à mettre en œuvre une réforme des secteurs de la justice et de la sécurité s'est renforcée suite aux évènements malheureux de novembre dernier, confirmant ainsi la volonté de ce pays de s'attaquer aux problèmes structurels qui menacent sa paix et sa stabilité à travers la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice. À ce sujet, l'ONU et la CEEAC ont effectué une mission d'évaluation stratégique dans le pays, dont les recommandations, une fois mises en œuvre, permettront d'assurer la stabilité de ce pays.

Sur un tout autre plan, il est regrettable de constater la persistance des atteintes aux droits de l'homme, en particulier la liberté d'expression, dans certains pays de la sous-région.

En effet, alors que nous avons marqué le 3 mai dernier le trentième anniversaire de la Journée mondiale de la liberté de la presse, les atteintes à la vie et à l'intégrité physique des journalistes doivent cesser. Je souhaite ici réitérer mon engagement, dans le cadre de mes bons offices, à poursuivre la sensibilisation des États de la sous-région sur la sécurité des journalistes et l'accès à l'information.

Les développements récents à la frontière entre le Tchad et la République centrafricaine et l'impact de la crise soudanaise sur ces deux pays nous rappellent l'urgente nécessité d'adopter une approche holistique sur les questions de paix et de sécurité en Afrique centrale, région déjà marquée par la présence d'une multitude de groupes armés et terroristes, avec un impact humanitaire, notamment pour les femmes et les jeunes. Je tiens à saluer ici la solidarité extraordinaire et la générosité démontrées par les deux pays, qui ont déjà respectivement accueilli 100 000 et 10 000 réfugiés soudanais.

Les combats en cours au Soudan ont des conséquences humanitaires dévastatrices pour le Tchad et la République centrafricaine. Pour le Tchad, 129,8 millions de dollars seront nécessaires pour prendre en charge pendant six mois les 100 000 réfugiés. Sans une résolution rapide et pacifique du conflit, les effets seront désastreux pour le Soudan, mais également pour tous les pays de la région du bassin du lac Tchad. Face à la poursuite de la crise au Soudan, nous devons nous rendre à l'évidence que notre engagement et notre solidarité à l'endroit du Tchad relèvent aujourd'hui de l'urgence. Il nous faut donc agir vite pour aider ce pays.

Les opérations militaires conjointes récemment menées par le Tchad et la République centrafricaine à leur frontière commune traduisent par ailleurs leur volonté de renforcer leur coopération bilatérale pour relever les défis sécuritaires communs auxquels ils sont tous les deux confrontés.

À cet égard, j'encourage les deux pays à faire usage de tous les mécanismes de coopération bilatérale existants, notamment leur commission mixte de coopération. Toutefois, comme le démontre la situation dans le bassin du lac Tchad et au Sahel, une réponse purement militaire ne sera pas suffisante pour traiter les causes profondes de l'insécurité. Des mesures politiques et socioéconomiques sont aussi nécessaires. Sans cela, les groupes armés continueront d'instrumentaliser les conflits intercommunautaires, tels que ceux liés à la transhumance.

Cette question de la gestion transfrontalière des activités des groupes armés a si opportunément été discutée lors de la cinquante-cinquième réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. C'est pourquoi je voudrais réitérer ici la disponibilité de mon bureau à mobiliser les entités onusiennes pertinentes pour soutenir les efforts régionaux en cours ou envisagés pour répondre à cette problématique. Mon bureau continue par ailleurs à collaborer étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) sur cette thématique. C'est ainsi qu'une mission technique BRENUAC-UNOWAS est en ce moment même déployée dans les quatre pays du bassin du lac Tchad afin d'évaluer l'impact de l'extrémisme violent sur les populations locales.

La situation sécuritaire en Afrique centrale a également été marquée par une recrudescence d'incidents de piraterie maritime dans le golfe de Guinée qui souligne la nécessité de renforcer la coopération interrégionale, notamment à l'approche du dixième anniversaire de l'adoption du Code de conduite de Yaoundé. Je réitère la disponibilité de l'ONU à soutenir la CEEAC, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Commission du golfe de Guinée dans leurs efforts de renforcement et de coordination sur cette importante question.

Trois années se sont écoulées depuis la mise en œuvre de la réforme institutionnelle de la CEEAC, et il m'est agréable de constater que depuis mon dernier exposé, la CEEAC a continué à jouer un rôle central sur les questions de paix et de sécurité dans la sous-région. Son engagement actif dans la recherche de solutions au Tchad et à Sao Tomé-et-Principe sont la preuve, s'il en était besoin, de son regain de dynamisme. L'organisation sous-régionale a également continué à œuvrer pour renforcer la participation politique des femmes. Ainsi, la réunion des ministres des femmes et du genre des États membres de la CEEAC, qui s'est tenue à Libreville fin mai, a permis d'établir une feuille de route en faveur de la défense des droits des femmes et de leur autonomisation. Le processus de réforme institutionnelle de la CEEAC nécessite toutefois un soutien financier durable. C'est pourquoi je voudrais appeler les États de la sous-région à mettre en place les mécanismes pouvant permettre un financement durable et pérenne du fonctionnement et des activités de l'organisation afin de lui donner les moyens de jouer pleinement son rôle. Je salue à cet égard l'engagement de S. E. M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, artisan de cette réforme, qui a fait du soutien de celle-ci une des priorités de son mandat de Président en exercice de la CEEAC.

En plus des défis que je viens d'évoquer tantôt, l'Afrique centrale subit l'impact de la crise en Ukraine, qui se traduit par une inflation et la hausse des prix des denrées alimentaires de base et du carburant, avec parfois des pénuries. Bien que la plupart des États aient pris des mesures pour atténuer les effets sur les consommateurs, nous devons rester conscients que la poursuite de

la détérioration de la situation socioéconomique pourrait entraîner une montée du front social qui serait dommageable à la stabilité des pays.

Au cours des neufs premiers mois de ma prise de fonctions, je suis heureux de constater que les efforts de coordination entre les entités des Nations Unies dans la sous-région ont été consolidés avec des échanges réguliers sur les questions politiques, sécuritaires et socioéconomiques. Je tiens ici à saluer la bonne collaboration entre le BRENUAC et les bureaux des Nations Unies dans la sous-région, à savoir la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et le Bureau de l'Envoyé spécial, et le rôle des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents et des équipes de pays, avec qui mon bureau travaille étroitement, y compris dans la mise en œuvre de mon mandat pour les bons offices.

Pour conclure, je voudrais souligner que les mois à venir vont marquer un tournant important pour l'Afrique centrale, où des processus politiques et électoraux cruciaux doivent se tenir d'ici la fin de l'année. Nous veillerons, avec le précieux soutien des membres du Conseil, à ce que les épisodes de violence, alimentés notamment par les discours de haine, qui ont dans le passé marqué les élections, soient évités à tout prix. Il en va de la paix et de la stabilité de cette sous-région. Je voudrais ici réitérer mon ferme engagement à accompagner les États de la sous-région et la CEEAC dans leurs efforts pour bâtir cette Afrique centrale de prospérité que nous voulons, et cela est possible, avec les potentialités dont regorgent les pays de cette sous-région d'Afrique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Abarry de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Da Piedade Veríssimo.

M. Da Piedade Veríssimo : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à cette importante séance consacrée à l'examen de la situation prévalant actuellement en Afrique centrale.

Qu'il me soit permis, à l'entame de mon propos, d'exprimer mes vifs remerciements à l'Ambassadrice Lana Zaki Nusseibeh, Présidente du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2023, pour avoir bien voulu associer la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) aux discussions de ce jour. Dans le même ordre d'idées, je tiens à féliciter le Conseil de sécurité pour sa décision de consacrer sa rencontre de ce jour à la situation en Afrique centrale. Nous estimons, à la CEEAC, que cette séance arrive à point nommé compte tenu de la situation sécuritaire et politique particulièrement complexe qui prévaut dans notre sous-région.

Au moment où se tient cette séance du Conseil, la situation sécuritaire dans la majorité des États membres de la CEEAC présente des signes d'espérance et donc d'encouragement. Bien que ces pays ne soient pas épargnés par des menaces sécuritaires diverses, ils parviennent néanmoins à les contrôler et ainsi à éviter qu'elles ne contribuent au développement des foyers nationaux d'insécurité susceptibles d'avoir un impact négatif sur la stabilité de toute la sous-région. Nous estimons que de tels efforts méritent d'être soutenus, surtout si l'on prend en compte le contexte économique particulièrement contraignant dans lequel ces efforts sont entrepris.

Mais malgré ces signes plutôt positifs, force est toutefois de reconnaître que l'Afrique centrale fait en même temps face à d'importants défis sécuritaires dont la nature et l'ampleur varient selon les pays. Nous pouvons citer, à ce sujet, l'activisme persistant des groupes armés, des factions sécessionnistes et des mouvements terroristes ; la présence des combattants transfrontaliers ; la circulation illicite des armes ; la criminalité marine sous toutes ses formes ; l'exploitation illicite des ressources naturelles ; les conflits intercommunautaires ; la crise humanitaire induite par les conflits armés et les catastrophes naturelles, ainsi que les tensions politico-diplomatiques entre la République démocratique du Congo et le Rwanda depuis la réapparition du groupe Mouvement du 23 mars fin 2021.

En plus de ces défis d'origine interne, la situation sécuritaire en Afrique centrale est négativement impactée par le conflit armé en cours entre factions rivales des forces de défense et de sécurité soudanaises, comme elle l'est d'ailleurs depuis plus d'une décennie du fait de l'instabilité en Libye, de l'expansion des actions de Boko Haram à tous les États riverains du lac Tchad et de l'enracinement des mouvements terroristes dans la bande sahélo-saharienne.

Sur le plan politique, les États membres de la CEEAC poursuivent, malgré des contingences diverses, leur marche irréversible vers l'enracinement du système de gouvernance démocratique. À cet effet, l'année 2022 et le premier trimestre de cette année ont été marqués par la tenue de plusieurs échéances électorales plus ou moins pacifiques dans plusieurs pays.

Des échéances électorales à plusieurs niveaux sont attendues dans le courant de cette année 2023 en République centrafricaine, au Gabon et en République démocratique du Congo. À ces échéances, il convient d'ajouter les référendums constitutionnels attendus en République centrafricaine et au Tchad.

Autant notre communauté continue à fournir un accompagnement aux États membres engagés dans des processus électoraux, autant elle est consciente des défis auxquels ces derniers font face. Lesdits défis portent essentiellement sur des désaccords autour de la composition des organes en charge des élections, de l'articulation de la législation électorale, de la crédibilité des fichiers d'électeurs, de l'authenticité des résultats des élections, etc.

Qu'il s'agisse de défis proprement sécuritaires ou de ceux liés à la gouvernance politique, la CEEAC dispose aujourd'hui, dans le cadre de son traité révisé en vigueur depuis 2020, d'instruments adéquats susceptibles de faciliter son action dans les domaines politique, de la paix et de la sécurité. Ces instruments ont été récemment activés en République du Tchad et en République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

Concernant par exemple le Tchad, la CEEAC poursuit son accompagnement au processus de transition dans ce pays, y compris à travers l'ouverture à N'Djamena d'un bureau de représentation dirigé par un envoyé spécial, le déploiement d'une mission d'établissement des faits autour des événements du 20 octobre 2022, ainsi que la mise en place d'une plateforme de facilitation entre les autorités de la transition et les entités actuellement opposées au processus de transition en cours. Conformément aux décisions pertinentes des plus hautes instances décisionnelles de la Communauté, l'accompagnement de la CEEAC au Tchad se poursuivra jusqu'à l'organisation, à la fin de l'année prochaine, des élections censées mettre un terme à la transition et consacrer le retour à un ordre constitutionnel démocratique.

Si la CEEAC reste la communauté économique régionale de référence en Afrique centrale, il n'en reste pas moins vrai qu'elle partage plusieurs de ses États membres avec d'autres organisations intergouvernementales, dont le champ d'action couvre l'Afrique centrale. En application du principe de complémentarité, la CEEAC appuie les efforts de médiation entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, menés par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), sous la houlette du Président de la République d'Angola, João Manuel Gonçalves Lourenço, dans le cadre du processus de Luanda. Dans la même veine, la CEEAC appuie la facilitation en vue d'engager le dialogue entre le Gouvernement congolais et les groupes armés, conduite par l'ancien Président de la République du Kenya, M. Uhuru Kenyatta, dans le cadre du processus de Nairobi. Enfin, la CEEAC, dont six États membres sont également membres de la CIRGL, a exprimé sa volonté d'intégrer l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, de 2013, aussi appelé Accord-cadre d'Addis-Abeba.

S'agissant des perspectives, nous estimons que la montée en puissance des nouvelles architectures de gouvernance, de paix et de sécurité de la CEEAC, en vigueur depuis deux ans, ainsi que la mise en place de nouveaux mécanismes, tels que ceux récemment approuvés, notamment le Protocole révisé relatif à la stratégie de sûreté et sécurité des intérêts vitaux en mer et dans les eaux continentales des États membres de la CEEAC, permettront progressivement à la Communauté d'accompagner efficacement les États de notre sous-région dans leur quête de paix, de sécurité, de stabilité et de démocratie.

Pour atteindre cet objectif, la CEEAC poursuivra et renforcera sa coopération avec les différents mécanismes des Nations Unies compétents sur les questions de démocratie, de paix et de sécurité en Afrique centrale. Il s'agit notamment du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et du Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale. Aux quatre mécanismes précités, il convient d'ajouter la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine. Nous estimons que l'appui de tous ces mécanismes à la réalisation de l'agenda de démocratie, de paix et de sécurité en Afrique centrale, aux côtés de la CEEAC, sera peut-être d'autant plus efficace que leurs mandats auront été revisités en vue de les adapter à un contexte sous-régional en perpétuelle mutation.

Je ne saurais clore mon propos sans réitérer les félicitations de la CEEAC au Conseil de sécurité pour l'organisation de cette importante séance. Je vous réitère également, Madame la Présidente, les remerciements de notre organisation pour avoir associé la CEEAC aux délibérations de ce jour.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Da Piedade Veríssimo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Tamoifo.

Mme Tamoifo : C'est pour moi un honneur de m'adresser au Conseil de sécurité sur le thème des femmes, des jeunes, du climat et de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. Je suis Marie Tamoifo Nkom, fondatrice de l'Association Jeunesse Verte du Cameroun (AJVC), Coordonnatrice régionale du Réseau des jeunes leaders pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REJEFAC) et Présidente du Comité de développement du groupement Batcham dans l'ouest du Cameroun. Je suis également entrepreneuse et promotrice de Greening Media TV, ambassadrice de bonne volonté pour la promotion de la cybersécurité et membre d'un panel de plateformes nationales, régionales et panafricaines, parmi lesquelles, évidemment, le Réseau des femmes africaines pour le développement durable, l'Alliance africaine pour la biodiversité en Afrique, le Groupe de réflexion sur les migrations en Afrique, le comité de suivi du « One Forest Youth Initiative », les réseaux de réflexion sur les objectifs du Millénaire pour le développement et aussi Gic Accent sur elle.

Trente années d'activités, plus d'un quart de siècle, qui a vu Nelson Mandela devenir Président et nous quitter, Wangari Maathai œuvrer pour la planète et nous quitter aussi ; ce sont mes exemples, mes valeurs. Je suis une petite Wangari à mon niveau, avec trente ans d'efforts réalisés dans l'ombre pour la sous-région, la mort, jeune, de mon père, qui marqué un frein à mes études, la responsabilité assumée d'une famille orpheline disposant de peu de ressources, mes études de droit et de communication, ma vie familiale brisée, l'espoir déçu d'une carrière politique entravée, les hauts et les très-bas.

Mais au final, mon énergie, mon éducation et mes valeurs indestructibles m'ont portée jusqu'ici, devant le Conseil de sécurité. Ma persévérance et le business de l'espoir m'ont permis de créer et de développer des réseaux et organisations de jeunesse et de femmes dans les 10 pays de l'Afrique centrale, actuellement représentés au Gabon, en République centrafricaine, au Cameroun, au Burundi, au Rwanda, au Congo, en République démocratique du Congo, au Tchad, en Guinée équatoriale et à Sao Tomé-et-Principe, avec, à ce jour, plus de 400 organisations membres et près de 10 000 relais communautaires et bénéficiaires de nos messages de sensibilisation quotidiens via nos groupes WhatsApp et réseaux sociaux, sans support significatif externe. En plus de l'utilisation des réseaux de communication standard, le lancement de notre télévision en ligne via notre entreprise Greening Media TV, en gestation, va permettre de démultiplier l'impact de nos campagnes de sensibilisation, d'alerte et de communication, associées à notre programme de formation des responsables de notre communication. Nous avons toujours pensé qu'effectivement, il fallait former les jeunes. Nous avons pour cela formé 100 jeunes reporters et ambassadeurs climat et biodiversité, pour soutenir la visibilité des actions de nos membres en Afrique centrale et au-delà, à condition que nous trouvions un partenaire financier durable.

Je demande au Conseil d'imaginer les résultats et les transformations qui auraient été possibles avec le soutien permanent de partenaires sur le long terme. J'en suis affectée, mais aussi extrêmement fière.

> « Si les politiques ne s'occupent pas de la jeunesse, le vent du changement conduira la jeunesse à s'occuper des politiques afin que les engagements aient un sens. »

Cette déclaration, que j'ai faite en tant que porte-parole de la jeunesse et de la diaspora africaines devant les chefs d'État au sommet France-Afrique de Bamako en 2005, reste encore d'actualité. Malheureusement, les États, l'Union africaine, la communauté internationale n'ont pas pu accompagner de manière opérationnelle nos actions, malgré les multiples plaidoyers que j'ai menés aux niveaux international, continental et régional.

L'Accord historique de Paris en 2015, et l'espoir suscité par la Déclaration de N'Djamena en février 2021, ainsi que la résolution 2250 (2015), sont confrontés à de réelles difficultés dans leur application. Les groupes vulnérables demeurent les plus touchés par les conflits et le climat, et il convient de dire que les jeunes et les femmes se retrouvent très régulièrement au cœur de ces fléaux qui entravent le développement.

Notre organisation, AJVC–REJEFAC, travaille sur les questions liées au développement durable avec une attention particulière à l'autonomisation des jeunes, des femmes, des communautés locales et peuples autochtones. Nous travaillons à renforcer leur résilience et à sensibiliser le public à la nécessité de protéger les forêts et les territoires. Tout aussi, nous travaillons à renforcer les compétences et encourager leur participation aux prises de décisions.

Notre réseau AJVC-REJEFAC mène principalement des activités bénévoles qui s'inscrivent dans le cadre de la coordination, de la structuration, du réseautage et de l'accompagnement de la société civile dans les domaines

liés à l'économie bleue, verte et circulaire. Dans cette lancée, et malgré le contexte difficile, nous parvenons à innover et à réaliser des actions louables dans le domaine de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre les effets des changements climatiques. Il s'agit d'un ensemble d'activités de renforcement des capacités sur les thématiques émergentes liées aux conventions mondiales sur la biodiversité, le climat et la désertification.

Nos ateliers de formation et de simulation des Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP), dénommés « COP CHEZ NOUS », ont permis d'élaborer des notes de positions communes et de désigner des ambassadeurs climat et biodiversité aux niveaux rural et urbain. De la COP 15 de 2009, à Copenhague, à nos jours, j'ai porté ce message de la jeunesse et de la société civile du bassin du Congo et j'ai facilité la participation des membres de notre réseau à des réunions de concertation ministérielles avec le soutien du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo.

Des caravanes climatiques et biodiversité, des campagnes de mobilisation, de sensibilisation, d'éducation sur les enjeux environnementaux ont été organisées aux niveaux local, national et sous-régional. Le Programme organisation et développement des communautés de l'AJVC a permis d'électrifier plus de 300 ménages au solaire. Quarante centres de santé ruraux au Cameroun ont bénéficié de l'installation de réfrigérateurs solaires et de kits photovoltaïques pour la conservation des vaccins. La distribution de machines à coudre solaires aux jeunes filles et femmes couturières rurales et urbaines en tant que projet pilote, la conduite de projets communautaires de reboisement, avec nos antennes nationales dans les 10 pays, ont permis effectivement de soutenir le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo.

Nous sommes donc une génération de jeunes, femmes, associatifs, informels, autodidactes, dont les actions réalisées accompagnent au quotidien le développement et la stabilité de nos États. Ces actions restent invisibles et malheureusement peu financées malgré les milliards de dollars annoncés en grande pompe par la communauté internationale. Les membres de mes réseaux, les jeunes et les femmes leaders que j'encadre, les organisations locales et nationales que j'anime, sont des acteurs non étatiques de survie, associatifs, autodidactes, sans emploi et parfois résignés et découragés. Dans l'ombre, ils œuvrent et contribuent sans relâche, au quotidien, à maintenir une stabilité dans nos pays – des acteurs invisibles de la diplomatie environnementale des fenêtres de New York ou de Paris, ignorés à Yaoundé, N'Djamena ou à Kinshasa.

À travers mes interventions et mon engagement, je veux défendre notre diversité, notre histoire, nos langues, dans le respect et la fermeté, au sein d'une société civile du bassin du lac Tchad, du bassin du Congo, ouverte sur l'Afrique et le monde. L'Afrique centrale est riche de ses ressources, de ses hommes, de sa jeunesse active et dynamique, et est en passe de devenir le premier poumon vert du monde. Elle constitue ainsi une destination d'investissement et de conservation majeure. Au regard de sa position stratégique, elle favorise le développement du patrimoine culturel et écologique mondial, notamment le bassin du Congo et le bassin du lac Tchad, qui sont des écosystèmes exceptionnels qui ont beaucoup à offrir à l'humanité.

Comme le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale l'a si bien démontré dans un rapport publié en juillet 2022, les impacts des changements climatiques sur la paix et la sécurité de l'Afrique centrale sont une évidence en Afrique centrale. L'intensification de la mobilité humaine, la hausse des violences intercommunautaires, l'augmentation du crime organisé et des activités des groupes armés non étatiques, la pression accrue sur le littoral, la hausse de la criminalité et de la piraterie maritime, les conflits hommes-faune, l'insécurité alimentaire et la pression accrue sur les terres, la menace croissante sur la forêt tropicale du bassin du Congo constituent les risques de sécurité liés au climat de cette sous-région.

Les conséquences négatives des changements climatiques ont aussi un impact sur la disponibilité des ressources, un problème auquel les jeunes sont confrontés tout au long de leur vie. J'insiste ici sur le déplacement forcé des jeunes hommes et des femmes, qui abandonnent tous leurs biens au risque de leur vie parfois. Je dirais même que le rapport de cause à effet marche dans les deux sens, l'impact des changements climatiques sur la sécurité, l'impact de l'insécurité sur les changements climatiques. On ne peut aborder l'un sans l'autre. Et l'action humaine étant le moteur, les jeunes et les femmes sont les premières victimes. Alors, tout cela amène les jeunes et les femmes en Afrique centrale à s'adapter, à faire preuve de beaucoup de résilience naturelle. Pour moi, leur résilience est héroïque dans nos pays, c'est le combat constant de David contre Goliath, qui doit se faire avec intelligence, négociation et consensus.

Alors, nous tendons les bras aux dirigeants : travaillons et soutenons les actions de nos États, des

partenaires au développement et institutions panafricaines et onusiennes qui souhaitent accompagner pour le long terme nos programmes, leur donner un positionnement institutionnel, encadré par notre document stratégique AJVC-REJEFAC ainsi que d'autres plateformes structurées de jeunesse et de femmes aux niveaux local, national, régional et international. Ces actions devront également être entreprises en synergie avec toutes les parties prenantes, afin de ne laisser personne de côté.

Réalisons les programmes avec des approches qui vont de la base vers le sommet afin de compléter celles qui vont du sommet vers la base. Il faut s'appuyer sur les perspectives que les jeunes et les femmes eux-mêmes apportent à la table, ainsi que sur leurs contributions innovantes à la résolution des problèmes complexes auxquels le monde est désormais confronté. Soutenons l'autonomisation des jeunes et des femmes grâce à des projets générateurs de revenus, basés sur la nature, et encourageons tous les secteurs à créer des emplois verts et décents qui contribueront à prévenir la radicalisation des jeunes et l'exposition des jeunes filles et femmes à toutes formes de violences.

Ciblons nos ressources financières sur les acteurs reconnus au niveau national pour leurs compétences. Supprimons le trop-plein d'intermédiaires internationaux et de conditionnalités, évaluons l'efficacité des projets et mettons fin aux procédures trop complexes d'accès aux financements et technologies pour nous permettre d'agir.

Dotons les acteurs et réseaux pertinents de la société civile organisés de moyens suffisants, comme cela se fait avec la Commission du bassin du lac Tchad, par des programmes conséquents. Mettons en place aussi un mécanisme de coordination internationale régionale, autonome et indépendante, qui travaille en lien avec un groupe d'action intergénérationnel de jeunes et de femmes, doté ainsi d'un secrétariat technique permanent et de points focaux par pays.

Pour conclure, je dirais aux membres : pariez sur la société civile et féminine, et investissez en elle, ayez confiance en elle, venez avec nous sur le terrain, dans les villages, dans les élobis, dans les Ntabas, dans les Eligdzoa, dans les zones qualifiées de difficiles et pourtant si humaines, agissez différemment dans les choses nouvelles pour faire éclore des sociétés justes et équitables.

Si nous devons demander aux membres quelque chose en ces temps de changements climatiques et d'incertitudes géopolitiques, c'est de viser juste. Il faut changer de paradigme et, évidemment, car aujourd'hui agir seulement avec les États n'est plus suffisant, il faut agir davantage avec les sociétés civiles, les jeunes, les femmes, les citoyens lambda, plus nombreux, plus actifs, qui font preuve d'une imagination débordante face aux vulnérabilités auxquelles l'Afrique centrale fait face.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Tamoifo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Biang (Gabon) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des Représentants permanents des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Ghana, le Mozambique et mon pays, le Gabon.

Nous saluons le rapport du Secrétaire général (S/2023/389) et remercions le Représentant spécial Abdou Abarry pour son exposé complet et les informations pertinentes sur la situation en Afrique centrale. Nous nous félicitons de la participation du Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, et le remercions pour son exposé. Nous avons écouté avec attention Mme Marie Mkom Tamoifo, Présidente et fondatrice de l'Association Jeunesse Verte du Cameroun.

Notre déclaration s'articulera particulièrement autour de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans la région couverte par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Sur le plan politique, nous saluons le bon déroulement des élections dans plusieurs pays de la région et nous restons persuadés que la même dynamique se poursuivra pour les échéances électorales futures.

Au niveau régional, les trois membres africains du Conseil se félicitent des initiatives de sortie de crise, telles que les processus de Nairobi et de Luanda, ainsi que le déploiement de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est, dont le mandat vient d'être renouvelé. Ces initiatives témoignent de la volonté et de l'engagement des États africains de parvenir à la restauration de la paix en République démocratique du Congo. Nous saluons à cet effet l'engagement du Président angolais, João Lourenço, et du Président burundais, Evariste Ndayishimiye, en faveur de la stabilisation aussi bien de la République démocratique du Congo que de l'ensemble de la région. Cette implication régionale est la matérialisation du principe de solutions africaines aux problèmes africains et traduit l'intérêt manifeste que les pays de la région portent à la résolution de la crise sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo.

En ce qui concerne la situation au Tchad, les trois membres africains du Conseil notent avec satisfaction les mesures prises par les autorités de la transition pour apaiser les tensions politiques et préparer le référendum constitutionnel, ainsi que les élections présidentielle et législatives. La libération de plusieurs centaines de combattants du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad et l'amnistie des manifestants du 20 octobre 2022 pourraient impulser un climat de confiance dans le pays. Il est donc essentiel que le dialogue se poursuive avec tous les acteurs politiques, y compris la société civile.

Nous encourageons les pays de la région qui ont une approche inclusive des processus politiques et de paix en Afrique centrale en accordant une attention particulière aux jeunes et aux femmes. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue de la première Conférence des ministres de la CEEAC en charge du genre et de la promotion de la femme, le 25 mai dernier à Libreville, qui a permis une revue des différents mécanismes institutionnels nationaux destinés à favoriser la promotion de la femme au sein de la région et, dans le même temps, de la tenue du premier Forum international des femmes pour la paix et la démocratie, le 25 mai à Luanda, consacré à la lutte des femmes pour l'égalité, l'émancipation, le développement continental pour la paix et la démocratie. Cela démontre l'importance de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus de paix, un aspect qui a été souligné par l'Organisation des Nations Unies à maintes reprises.

Sur le plan sécuritaire, le terrorisme et l'extrémisme violent, la criminalité transfrontalière, la persistance des groupes armés, l'insécurité maritime, les trafics illicites des ressources naturelles et les affrontements intercommunautaires, exacerbés par les effets croissants des changements climatiques, sont des fléaux auxquels sont confrontés plusieurs pays de la région. Les trois membres africains du Conseil dénoncent l'usage croissant des engins explosifs par les groupes terroristes, ainsi que les attaques et les enlèvements des populations, entraînant la déscolarisation des enfants et le déplacement massif des populations, notamment en République démocratique du Congo. Nous condamnons fermement les attaques terroristes persistantes de Boko Haram et des groupes dissidents au Cameroun et au Tchad. Nous condamnons les violences commises par les groupes armés en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, et demandons qu'ils rejoignent immédiatement et sans condition les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) et les processus politiques en cours. En ce qui concerne les programmes de DDR, il importe de rappeler que ces programmes, qui se situent au cœur des processus de consolidation de la paix, sont très souvent ralentis par l'absence de financement adéquat, ce qui, dans bien des cas, favorise la résurgence des crises dans les pays en situation post-conflit.

Le Ghana, le Mozambique et le Gabon soulignent à nouveau l'impact économique, sécuritaire et humanitaire de la crise au Soudan sur la région de l'Afrique centrale, qui partage avec ce pays deux frontières importantes, avec la République centrafricaine et avec le Tchad. Nous encourageons le renforcement de la coopération transfrontalière à l'intérieur de la sous-région, mais aussi avec les États des régions voisines. Cette coopération contre les menaces transversales doit nécessairement se renforcer au niveau des organisations sous-régionales et bureaux des Nations Unies concernés. Il est aussi important de poursuivre l'organisation d'opérations bilatérales conjointes, comme ce fut notamment le cas entre le Tchad et la République centrafricaine, le 15 mai dernier, afin de systématiser une réponse renforcée et coordonnée aux défis sécuritaires auxquels la sous-région est confrontée.

Nous relevons que la sécurité maritime dans le golfe de Guinée mérite une attention particulière au regard de la recrudescence des attaques de pirates, notamment au large des côtes gabonaises. La menace que représente l'insécurité maritime pour la paix et la sécurité internationales est bien connue. À cet égard, il est essentiel de renforcer la coopération et la coordination entre les communautés régionales et économiques de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, et de continuer à soutenir le renforcement des capacités des pays du golfe de Guinée pour lutter efficacement contre ce fléau.

Pour répondre durablement aux enjeux sécuritaires, économiques et politiques, les trois membres africains du Conseil relèvent l'importance d'une synergie entre les organisations sous-régionales de la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'entre le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Cette approche transversale est essentielle pour une paix durable dans les deux sous-régions.

Sur le plan humanitaire, les trois membres africains du Conseil expriment leur préoccupation quant aux conséquences causées soit par les facteurs humains, tels que la violence armée, soit par les facteurs naturels, tels que les inondations et les sécheresses. Ils appellent à un accès humanitaire sécurisé et sans entrave dans les pays en conflit, et font écho à l'appel du Secrétaire général aux donateurs et partenaires internationaux pour le financement des plans d'intervention humanitaire dans la région

d'Afrique centrale. Le Ghana, le Mozambique et le Gabon rappellent que l'Afrique est le continent qui pollue le moins et qui est le plus vulnérable aux catastrophes naturelles. La compétition autour de l'accès à l'eau potable, aux ressources naturelles, aux denrées alimentaires et aux terres fertiles affaiblit la résilience des populations et renforce les violences intercommunautaires, ainsi que le recrutement des jeunes par les réseaux terroristes et les groupes armés. Les effets du dérèglement climatique sont particulièrement visibles en Afrique, avec des cycles récurrents de sécheresses et d'inondations, comme l'attestent les récentes inondations au Rwanda et en République démocratique du Congo, qui ont fait des centaines de victimes. Ces catastrophes naturelles accentuent le mouvement des réfugiés climatiques en quête de paix et de stabilité.

Nous sommes tous conscients du rôle crucial de la forêt tropicale du bassin du Congo dans la lutte contre le dérèglement climatique. La communauté internationale doit impérativement respecter ses engagements en faveur du financement des politiques d'adaptation et d'atténuation, notamment ceux pris lors du « One Forest Summit » de Libreville. Les trois membres africains du Conseil de sécurité invitent les membres du Conseil à prendre en considération les priorités régionales dans l'adoption de la déclaration présidentielle sur le BRENUAC, dont les négociations n'aboutissent pas depuis plusieurs années, faute de consensus sur le lien entre sécurité et climat.

Pour conclure, nous réaffirmons notre attachement au respect de l'intégrité territoriale et de l'intangibilité des frontières, ainsi que la souveraineté des pays de l'Afrique centrale en proie à une insécurité chronique. Nous réitérons également notre plein soutien au Représentant spécial Abdou Abarry et à son équipe pour leurs efforts inlassables sur le terrain et espérons que très bientôt, le Conseil l'appuiera par une déclaration présidentielle sur le BRENUAC.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Da Piedade Veríssimo, et Mme Tamoifo de leurs exposés importants.

Je ferai cinq observations aujourd'hui sur les défis auxquels l'Afrique centrale est confrontée. Premièrement, comme l'indique le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2023/389), d'importantes échéances électorales et de transition se rapprochent dans la sous-région. Des processus politiques inclusifs, pacifiques et crédibles sont essentiels pour consolider et pérenniser la paix dans la sous-région. Nous encourageons les États Membres à appuyer des processus électoraux et de transition inclusifs et à faire appel au concours du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

Deuxièmement, le processus de transition au Tchad fait partie de ces échéances potentielles, mais les autorités de transition tchadiennes doivent respecter les conditions énoncées dans le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de mai 2023 pour franchir cette étape. Nous sommes préoccupés par la réaction des autorités aux manifestations d'octobre dernier. Le Royaume-Uni encourage les autorités de transition à collaborer avec le BRENUAC et la CEEAC afin de garantir l'application du principe de responsabilité et la libération des manifestants détenus en l'absence de procédure judiciaire régulière.

Nous remercions le Tchad de la générosité dont il fait preuve en accueillant des dizaines de milliers de réfugiés qui fuient la crise au Soudan. Le Royaume-Uni a également fourni une aide humanitaire de plus de trois millions de dollars pour soutenir les réfugiés vulnérables en provenance du Soudan qui se trouvent au Tchad. Nous encourageons les autorités tchadiennes de transition à user de leur influence auprès des généraux soudanais pour les encourager à respecter le cessez-le-feu, à faciliter l'accès humanitaire et à faire des progrès en vue d'un règlement pacifique de la crise.

Troisièmement, le Royaume-Uni reste préoccupé par la situation au Cameroun, en particulier par les effets humanitaires du conflit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Nous partageons l'opinion du Secrétaire général, à savoir qu'un dialogue inclusif est essentiel pour régler cette crise. Le Royaume-Uni continue d'appeler toutes les parties à dialoguer et à garantir un accès sûr aux écoles et à l'aide humanitaire.

Quatrièmement, comme l'a souligné mon collègue, le représentant du Gabon, l'insécurité climatique fait peser une grave menace sur cette région. Le Royaume-Uni se félicite de la mise en œuvre par le BRENUAC de projets de sécurité climatique en Afrique centrale. Il est essentiel que les travaux du BRENUAC sur la sécurité climatique dans la région se poursuivent et que le Conseil de sécurité appuie les efforts déployés pour remédier aux problèmes posés par les changements climatiques.

Enfin, nous ne pouvons pas faire abstraction du rôle déstabilisateur que le groupe Wagner continue de jouer dans la région. Ce groupe est un facteur de conflit et

de concurrence pour les ressources, car il est motivé par l'exploitation des ressources naturelles et est régulièrement associé à des atrocités en matière de droits humains. Il fait partie du problème, et non de la solution.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Abarry, S. E. l'Ambassadeur Da Piedade Veríssimo et Mme Tamoifo de leurs exposés très instructifs.

Le Japon salue le travail essentiel accompli par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) dans l'exercice de ses bons offices pour assurer la coordination de la coopération avec et entre les organisations régionales, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Ce renforcement de la coordination et des partenariats est indispensable pour la paix et la sécurité régionales.

Aujourd'hui, je mettrai l'accent sur quatre difficultés auxquelles la région est confrontée. La première difficulté consiste à établir et à maintenir une bonne gouvernance et des institutions démocratiques solides. Cela requiert des efforts constants. L'espace civique, y compris la liberté d'expression, doit être protégé et le dialogue politique doit être inclusif. Le système électoral doit également être transparent et crédible. À cet égard, le Japon se fait l'écho des appels lancés récemment par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine au sujet du Tchad. Nous espérons que le référendum sur la nouvelle Constitution se tiendra le 19 novembre comme prévu.

Deuxièmement, nous sommes vivement préoccupés par l'insécurité persistante. Nous observons une tendance à l'augmentation des conflits armés, à la montée de l'extrémisme violent et à l'intensification des tensions intercommunautaires. La propagation de discours de haine et la désinformation ont également des effets déstabilisateurs. Le Japon se félicite des initiatives régionales et des efforts déployés par les États de la région, ainsi que le BRENUAC, pour relever ces défis. Dans le même temps, nous insistons sur le respect des droits humains et l'intégration des voix des femmes et des jeunes dans le cadre de ces efforts.

Troisièmement, nous sommes vivement préoccupés par la situation humanitaire catastrophique qui règne dans la région. Les affrontements au Soudan ne font qu'aggraver la situation, qui était déjà instable. À cet égard, le Japon a décidé de fournir une assistance aux pays voisins du Soudan pour répondre aux besoins des réfugiés et des rapatriés.

En outre, le Japon prend note de la crise humanitaire en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun et déplore le déplacement de plus de 600 000 personnes. Le Japon espère que toutes les parties prenantes, notamment le Gouvernement camerounais, redoubleront d'efforts pour régler cette crise conformément aux recommandations issues du grand dialogue national de 2019. Il réaffirme son engagement à soutenir le rôle que joue le BRENUAC dans la promotion d'un dialogue politique inclusif.

Enfin, les effets néfastes des changements climatiques exacerbent l'insécurité et les crises humanitaires dans la région. La raréfaction de l'eau et la diminution des terres arables alimentent les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les pluies torrentielles, les inondations et la désertification entraînent des pertes humaines et matérielles, ainsi que des déplacements de population. Le Japon salue l'initiative prise par le BRENUAC et d'autres parties prenantes pour promouvoir la cohérence entre les politiques relatives à la consolidation de la paix et à l'action climatique. Pour sa part, le Japon continuera de contribuer au renforcement de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques grâce au renforcement des mesures d'adaptation face aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophes climatiques.

Pour conclure, je tiens à souligner l'importance d'adopter une approche inclusive fondée sur l'interaction entre l'action humanitaire, le développement et la paix pour relever ces défis. La promotion de la sécurité humaine doit être au centre de cette démarche. La coordination et la coopération de toutes les parties prenantes sont nécessaires, y compris les institutions financières internationales et l'ensemble du système des Nations Unies, de la Commission de consolidation de la paix au Conseil économique et social en passant par les coordonnateurs résidents. À cet égard, le Japon fournit une aide au développement en mettant l'accent sur le renforcement des institutions et la mise en valeur des ressources humaines. Nous sommes déterminés à continuer de jouer notre rôle pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

M. Olmedo (France) : Je remercie le Représentant spécial Abdou Abarry, le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, M. Da Piedade Veríssimo, et Mme Tamoifo Nkom pour leurs interventions.

Je souhaiterais insister sur trois points. Tout d'abord, la France salue l'élan de solidarité des pays voisins du Soudan, en particulier le Tchad, dans l'accueil

des réfugiés. La crise menace de déstabiliser l'ensemble de la région, alors que le nombre de déplacés, de réfugiés et de personnes en situation d'insécurité alimentaire ne cesse d'augmenter. La France, avec ses partenaires européens, est mobilisée pour répondre à la crise humanitaire et aux besoins des populations.

Je voudrais ensuite revenir sur les conséquences dramatiques des changements climatiques en Afrique centrale, en particulier pour les populations. Les pluies torrentielles qui ont affecté la République démocratique du Congo, le Rwanda et l'Ouganda, dont le Représentant spécial a parlé, ont causé des centaines de victimes et nous rappellent l'urgence d'agir. Nous saluons à ce titre le travail effectué par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) face à l'urgence des changements climatiques. En mars dernier, la France et le Gabon ont organisé le « One Forest Summit » afin de rechercher des solutions pour protéger les forêts tropicales. Il est crucial que le Conseil de sécurité écoute ses membres africains, ainsi que la société civile, qui ne cessent de nous alerter sur le lien entre climat et sécurité. La France appelle tous les États Membres à se joindre à l'effort collectif, notamment en adhérant au mécanisme de sécurité climatique.

Troisième point, les efforts engagés en vue de faire aboutir les transitions démocratiques et de consolider les processus politiques dans la région doivent se poursuivre. Des élections auront lieu dans plusieurs pays dans les prochains mois ; il est essentiel d'œuvrer à ce que les processus se déroulent de manière inclusive, crédible et apaisée, et de garantir la pleine participation des parties prenantes, notamment des femmes et des jeunes.

Au Tchad, des mesures ont été prises pour favoriser la réconciliation nationale après les évènements du 20 octobre dernier. Il importe d'encourager les autorités à davantage de gestes dans ce sens. Le dialogue doit se poursuivre dans un esprit inclusif, en associant toutes les forces civiques et politiques du pays, en particulier en vue des prochains scrutins électoraux, pour permettre une poursuite pacifique de la transition.

Au Cameroun, la France reste préoccupée par la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Nous encourageons les autorités à poursuivre le dialogue en vue d'une solution politique à la crise.

À Sao Tomé-et-Principe, après les évènements de novembre, la France réaffirme son attachement à la stabilité du pays. Nous saluons le travail mené par le BRENUAC en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour accompagner la réforme du secteur de la sécurité et de la justice dans ce pays.

Pour conclure, la France salue l'action du BRENUAC pour consolider la paix en Afrique centrale. Elle encourage la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et ses membres à poursuivre leurs efforts en matière d'intégration régionale. La France appelle également les membres du Conseil à fournir au Représentant spécial Abarry tout l'appui dont il a besoin pour son mandat, notamment en adoptant une déclaration présidentielle.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), M. Abarry, pour son exposé ainsi que pour le travail accompli. Je souhaite la bienvenue au Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Da Piedade Veríssimo, et à la représentante de la société civile, Mme Tamoifo.

Les exposés que nous venons d'entendre illustrent la nature des défis sécuritaires de l'Afrique centrale : ils sont multidimensionnels, transfrontaliers, interconnectés, et de taille. C'est pourquoi l'engagement du BRENUAC avec tous les États d'Afrique centrale et sa collaboration avec d'autres missions et bureaux onusiens restent cruciaux.

Je mettrai l'accent sur trois points.

Premièrement, l'insécurité croissante et la détérioration de la situation des droits de l'homme dans certains pays risquent d'impacter toute l'Afrique centrale. Je fais tout d'abord référence aux activités transfrontalières des groupes armés, qui freinent les efforts de paix et menacent la protection des civils.

La Suisse salue la collaboration de la République centrafricaine et du Cameroun pour renforcer la sécurité des populations civiles dans les zones frontalières et encourage une coopération renforcée avec les autres pays voisins. Par ailleurs, l'arrivée des personnes fuyant le conflit au Soudan impacte directement la situation sécuritaire et humanitaire en Afrique centrale. Nous saluons les efforts des pays de la région dans l'accueil des réfugiés. L'augmentation du nombre des personnes qui ont besoin d'assistance en raison des crises humanitaires prolongées nous inquiète, notamment au Cameroun. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire, en particulier en autorisant et facilitant un accès humanitaire rapide et sans entrave aux populations civiles dans le besoin.

Deuxièmement, il reste essentiel pour la région de renforcer la bonne gouvernance et de promouvoir un dialogue politique inclusif et transparent. L'origine des conflits étant souvent politique, une réponse sécuritaire seule ne peut offrir une solution durable. Le processus de transition engagé en 2021 au Tchad, par exemple, présente une opportunité unique d'initier des changements profonds dans le pays. Pour cela, la pleine participation des acteurs civils, y compris l'opposition, est essentielle. Dans ce cadre, nous saluons le rôle constructif joué par le BRENUAC, y compris avec le Gouvernement de transition au Tchad. Par ailleurs, plusieurs cycles électoraux prendront place dans la région de l'Afrique centrale en 2023. Des élections pacifiques, transparentes et inclusives constituent un puissant catalyseur pour faire avancer la paix et la stabilité. C'est pourquoi nous appelons au respect des droits de l'homme, notamment en garantissant les droits politiques et en mettant à disposition des moyens nécessaires pour une participation pleine et significative des femmes.

Troisièmement, l'impact des changements climatiques sur la sécurité en Afrique centrale est visible et doit être pris en compte. Mme Aïchatou Mounkaïla, représentante de la société civile du Niger, l'a rappelé au Conseil le mois dernier (voir S/PV.9327). Dans le bassin du lac Tchad, 5,5 millions de personnes ont été affectées par les inondations et un millier ont perdu la vie. Dans d'autres endroits, les sécheresses contribuent à la modification des couloirs de transhumance, à l'insécurité alimentaire et aux déplacements, et alimentent ainsi les conflits. Nous félicitons les États de la région des initiatives mises en place pour lutter contre les changements climatiques, notamment l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale. De même, nous saluons le travail d'analyse entrepris par le BRENUAC et la CEEAC sur l'impact des changements climatiques sur la paix et la sécurité. Nous espérons que la nomination d'un conseiller spécialisé sur le climat et la sécurité pour le BRENUAC contribuera à répondre à cette question cruciale dans la région.

Face aux défis sécuritaires complexes en Afrique centrale, la Suisse réitère son plein soutien au BRENUAC. J'appelle les autres membres à faire de même. La Suisse soutient pleinement les efforts fournis par le Gabon et le Royaume-Uni pour l'adoption d'une déclaration présidentielle. Après trois ans, il est temps que le Conseil réitère son appui au travail précieux de ce bureau régional dans tous les domaines de son mandat.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie tout d'abord M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général, M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), et Mme Marie Tamoifo, représentante de la société civile, de leurs exposés de ce matin. Je remercie également le Secrétariat pour le rapport détaillé (S/2023/389) sur les derniers faits en date dans la région et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

L'Équateur apprécie à sa juste valeur l'action importante du BRENUAC et son travail conjoint avec les pays et les organisations de la région, en particulier la CEEAC, dont le rôle est crucial pour lutter contre les causes profondes de la violence et bâtir une paix durable.

Je m'arrêterai sur les points suivants.

Au niveau politique, nous espérons que les processus électoraux prévus cette année dans la région se dérouleront de façon pacifique et transparente. La participation des citoyens, en particulier les femmes et les jeunes, sera importante pour consolider la démocratie et les institutions, piliers nécessaires pour parvenir à la stabilité. Nous nous félicitons des efforts déployés pour l'organisation d'un référendum constitutionnel au Tchad, de même que de l'appui fourni par le BRENUAC au processus de transition, y compris la visite effectuée en mars. Nous suivons aussi avec intérêt le processus électoral au Gabon et souhaitons tout le succès possible à nos collègues.

Sur le plan de la sécurité, l'Équateur s'inquiète vivement de la violence à laquelle continuent de se livrer des groupes non étatiques opérant dans la région, en particulier au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad. Nous condamnons les actes de violence qui sont perpétrés. Notre compassion va aux victimes et nous encourageons les pays de la zone à continuer de coopérer dans le cadre d'une lutte coordonnée contre le terrorisme sous toutes ses formes, non sans leur rappeler l'obligation de respecter à tout moment les droits humains et le droit international humanitaire. Nous notons également avec préoccupation les effets du conflit soudanais sur la région et saluons l'hospitalité offerte aux personnes qui fuient la violence.

En ce qui concerne le Cameroun, nous appelons les parties à poursuivre le dialogue en vue de mettre un terme à la crise qui touche les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Des pourparlers pacifiques sont le moyen d'éviter de nouvelles pertes et de protéger la population civile.

S'agissant de la situation des droits humains et des libertés fondamentales, les informations faisant état de restrictions et de violations nous préoccupent. L'enlèvement et l'assassinat de journalistes sont inacceptables et

constituent une attaque alarmante non seulement contre les victimes, mais aussi contre la liberté d'expression, pilier fondamental de la démocratie. De même, les cas signalés de torture et de meurtre de détenus sont intolérables. Les responsables de tous ces crimes devront répondre de leurs actes.

La participation des femmes aux processus politiques favorise la cohésion sociale, le développement et la prévention de la violence. Nous saluons donc la nomination des premières femmes aux postes de Vice-Présidente du Gabon et de Première Ministre de la Guinée équatoriale, et nous invitons tous les pays à redoubler d'efforts à cet égard.

Pour terminer, je rappelle que le Conseil, le 31 octobre 2002, avait souligné qu'en dépit d'un énorme potentiel, qui pouvait faire d'elle un des pôles de développement du continent, l'Afrique centrale ne jouissait pas encore de la stabilité qui lui permettrait de mettre en valeur de façon équitable ses ressources pour le plus grand bien de sa population. Cet objectif de stabilisation, défini il y a deux décennies, se poursuit et, à cet égard, le travail du BRENUAC est crucial pour coordonner les efforts et gérer les interactions entre des facteurs aussi divers que le terrorisme, la criminalité organisée, l'insécurité alimentaire et les effets des phénomènes climatiques qui touchent la région.

Nous sommes convaincus qu'une paix durable ne peut être obtenue que par le développement et que, par conséquent, il est impératif de créer des possibilités pour la population et d'améliorer son niveau de vie afin d'instaurer et de maintenir des conditions de stabilité et de sécurité.

Mme Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abarry, de son exposé et de ses bons offices depuis sa prise de fonctions, et nous l'encourageons à travailler en étroite collaboration avec les autres missions des Nations Unies présentes dans la région. Nous remercions également l'Ambassadeur Da Piedade Veríssimo et Mme Tamoifo de leurs exposés.

Je me concentrerai sur trois questions clefs.

Premièrement, en ce qui concerne l'évolution de la situation politique, même si nous saluons les progrès qui ont été accomplis, il reste plusieurs défis à relever. L'Albanie salue les mesures prises par les autorités de transition du Tchad pour réduire les tensions après les manifestations meurtrières du 20 octobre 2022 et les invite à continuer à défendre et à protéger l'ensemble des droits humains. Il importe que toutes les parties poursuivent un dialogue constructif afin de permettre le référendum constitutionnel et le retour à l'ordre constitutionnel, le moment venu.

La préservation des avancées démocratiques réalisées dans la région exige des efforts continus pour protéger l'espace civique et les droits humains, et pour garantir l'application du principe de responsabilité. Dans ce contexte, la situation politique en République centrafricaine demeure préoccupante, des violations des droits humains et du droit humanitaire étant commises par toutes les parties, notamment par le groupe Wagner. Dans le même temps, les entraves au mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine sont inacceptables et l'accord sur le statut des forces doit être pleinement respecté.

En ce qui concerne Sao Tomé-et-Principe, nous saluons les enquêtes et les mesures prises par les autorités suite à la torture et au décès de personnes détenues depuis les événements du 25 novembre 2022.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'évolution de la situation en matière de sécurité, malgré les efforts déployés aux niveaux national et régional, les activités des groupes armés dans la région persistent. Les opérations menées par la Force multinationale mixte dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et dans le bassin du lac Tchad ont uni le Cameroun et ses voisins dans leur lutte contre Boko Haram et d'autres groupes terroristes. Bien qu'il s'agisse d'une évolution positive, la Force ne pourra pas mettre fin aux violences commises par des groupes extrémistes dans la région si leurs activités d'exploitation des ressources, de recrutement ou de propagande, qui profitent des faiblesses de l'État, ne sont pas jugulées.

L'Albanie salue les mesures encourageantes prises par le Cameroun pour faire face à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Néanmoins, nous demeurons préoccupés par les répercussions humanitaires et les violations des droits humains. Il est impératif que les opérations humanitaires se déroulent sans entrave. Le règlement de ce conflit doit être pris en charge par le pays avec l'appui nécessaire, comme le demandent les partenaires internationaux. À ce titre, nous encourageons le Gouvernement à favoriser un environnement politique propice à une plus large participation politique.

Troisièmement, s'agissant de l'évolution de la situation à l'échelle régionale, l'Albanie partage les préoccupations selon lesquelles l'escalade alarmante de la violence au Soudan est un facteur de déstabilisation

dans une région déjà extrêmement fragile. Les problèmes à la frontière entre le Soudan, le Tchad et la République centrafricaine doivent être résolus par la poursuite du dialogue et le renforcement de la coordination régionale.

Cela m'amène au point suivant : les changements climatiques continuent d'être le moteur sous-jacent et pernicieux des conflits et des difficultés dans la région. Les inondations massives, les déplacements de population et l'aggravation des tensions intercommunautaires nécessitent des solutions collectives contribuant au renforcement des capacités de lutte contre les changements climatiques.

Nous saluons vivement la poursuite du travail mené par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale pour attirer l'attention sur les effets des changements climatiques, ainsi que sa coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour promouvoir des efforts conjoints en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique centrale.

Pour terminer, nous pensons que le Conseil de sécurité devrait appuyer à l'unisson la région et le Bureau, et qu'il devrait adopter une déclaration de la présidence dans ce sens.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de son exposé éclairant. Je tiens également à remercier M. Da Piedade Veríssimo et Mme Tamoifo de leurs exposés.

Je voudrais tout d'abord exprimer l'engagement ferme des États-Unis à appuyer une transition démocratique ouverte à tous et durable au Tchad. Tout en saluant la décision du Tchad de mettre fin à la suspension des groupes d'opposition impliqués dans les manifestations du 20 octobre 2022, nous préconisons la prise de mesures supplémentaires en vue d'assurer leur participation effective à la rédaction de la nouvelle constitution et de la loi électorale du pays, ainsi qu'à la mise en place d'institutions indépendantes chargées de l'organisation des élections. Nous continuons également à demander au Gouvernement de faire en sorte que les responsables des meurtres et des exactions commis au cours des manifestations du 20 octobre 2022 répondent de leurs actes.

Une transition démocratique inclusive et crédible, fondée sur les lignes directrices énoncées dans le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de mai 2021, offre la meilleure chance au Tchad de sortir de décennies de conflit et de bâtir une démocratie plus stable et plus prospère pour l'avenir. Nous sommes prêts à travailler avec d'autres membres de la communauté internationale pour appuyer ces priorités, notamment par l'intermédiaire d'un groupe d'amis à N'Djamena.

Nous demeurons également préoccupés par la persistance de la violence au Cameroun et condamnons toutes les attaques contre des civils, notamment dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays. Cette violence doit cesser.

Un dialogue plus large est nécessaire pour donner la parole aux parties prenantes qui cherchent à s'attaquer aux causes profondes de la crise et à y mettre un terme. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, pour promouvoir un dialogue politique ouvert à tous.

En ce qui concerne la République centrafricaine, nous exhortons les autorités à redoubler d'efforts afin de progresser dans la mise en œuvre de la feuille de route de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et pour revitaliser l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019.

En outre, nous continuons à encourager le Gouvernement centrafricain à renforcer davantage ses liens avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ainsi qu'avec d'autres acteurs qui œuvrent véritablement en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays. La République centrafricaine a de nombreux partenaires qui veulent contribuer à son développement. Le groupe Wagner n'en fait cependant pas partie. Les relations du Gouvernement avec le groupe Wagner dissuadent d'autres acteurs de s'engager pleinement aux côtés du Gouvernement afin d'instaurer la paix et la stabilité en République centrafricaine.

Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » continuent également à déstabiliser la région en menant des attaques contre des civils, qui ont entraîné le déplacement de milliers de personnes. Les États-Unis appuient les efforts déployés par les États de la région et la Force multinationale mixte pour lutter contre les groupes terroristes et mettre en place des stratégies globales à même de s'attaquer aux facteurs sous-jacents du terrorisme.

Enfin, nous saluons le rôle de chef de file joué par le Gabon dans les efforts de préservation des forêts tropicales humides de la planète en accueillant à Libreville le « One Forest Summit ». Nous félicitons le Gouvernement gabonais de la réussite de ce sommet et attendons avec

intérêt de poursuivre la coopération et le travail dans la région pour lutter contre les changements climatiques.

L'Afrique centrale est énergique, dynamique et pleine de promesses. Les États-Unis sont fiers de s'associer à la région et à d'autres acteurs pour aider ses habitants à réaliser leur vaste potentiel.

Mme Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général, M. Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), et Mme Tamoifo de leurs observations éclairantes.

Je tiens tout d'abord à exprimer le regret de Malte quant au fait que la déclaration de la présidence du Conseil de sécurité sur le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) n'ait pas encore été adoptée, en dépit de l'engagement du Conseil à relever les multiples défis qui menacent l'Afrique centrale. Malte espère qu'un accord sur cette déclaration pourra être trouvé rapidement.

Nous félicitons le Représentant spécial Abarry d'avoir dirigé avec brio le mandat et les travaux du BRENUAC et abordé de manière stratégique les défis auxquels les différents pays et la région sont confrontés. Nous saluons la coordination en cours avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et les organisations sous-régionales, telles que la CEEAC.

Tout en exprimant notre inquiétude face aux événements notables survenus en novembre 2022 à Sao Tomé-et-Principe, nous nous félicitons également que le Président Vila Nova ait demandé à l'ONU et à la CEEAC de l'aider à renforcer les secteurs de la sécurité et de la justice dans le pays.

Nous sommes aussi préoccupés par les difficultés rencontrées par le Tchad dans son processus de transition. Les informations faisant état d'arrestations, de transferts dans une prison de haute sécurité, d'audiences publiques et de condamnations à la suite des manifestations qui ont eu lieu en octobre 2022 sont très inquiétantes. Malte prend acte des conclusions publiées par la Commission nationale des droits de l'homme à cet égard.

Alors que le Cameroun est en proie à de nombreuses crises, allant du terrorisme aux rivalités autour des ressources et à la crise des réfugiés, nous encourageons le Représentant spécial Abarry à poursuivre ses efforts de médiation, en soutien aux autorités camerounaises.

Malte demeure préoccupée par le rétrécissement de l'espace civique dans certains pays et les menaces répétées contre la sécurité des journalistes, qui ne font qu'alimenter la violence et la mésinformation, augmentant ainsi le coût humain.

Alors que l'extrémisme violent continue de menacer des communautés entières, nous condamnons les récents meurtres de manifestants et les fermetures d'écoles dans la région du bassin du lac Tchad. À cet égard, Malte insiste sur l'importance que revêt l'éducation. Il est essentiel que les écoles restent accessibles aux enfants et aux jeunes, afin de leur permettre de libérer tout leur potentiel.

Nous nous félicitons de l'action menée par le BRENUAC pour renforcer la démocratie dans la région et offrir ses bons offices et son appui technique à de multiples égards, et nous saluons également le rôle joué par le Bureau dans le traitement des questions transversales qui représentent de graves menaces pour la stabilité et le développement de l'Afrique centrale. Les besoins humanitaires existants sont exacerbés par le contexte socioéconomique difficile de la région, marqué par des flux croissants de personnes déplacées et de réfugiés dans plusieurs pays, une situation encore aggravée par le conflit au Soudan. Nous nous faisons par ailleurs l'écho des conclusions du rapport du Secrétaire général (S/2023/389), selon lesquelles les effets néfastes des changements climatiques ne font qu'intensifier les causes profondes des conflits, en favorisant les affrontements intercommunautaires et liés à la transhumance, mettant ainsi en péril la paix et la sécurité dans la région.

La multiplication des actes de piraterie dans le golfe de Guinée nous rappelle en outre combien il importe de promouvoir la gouvernance régionale, en coopération avec l'architecture de Yaoundé, également financée par l'Union européenne.

La participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, doit rester au premier plan de nos réflexions. À cet égard, nous nous félicitons des derniers efforts déployés pour favoriser l'accès des femmes aux fonctions politiques de haut niveau, notamment en Guinée équatoriale et au Gabon. Ces efforts, entre autres initiatives, représentent des investissements positifs et durables pour la paix, la sécurité et le développement de l'Afrique centrale.

Pour terminer, Malte continue d'appuyer les efforts entrepris pour favoriser un dialogue inclusif entre les gouvernements et les citoyens, les partenariats avec la société civile et les mesures de confiance. Nous apportons notre soutien au BRENUAC et aux pays de la région pour qu'ils poursuivent sur cette voie.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général, et M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). J'ai également écouté avec attention l'exposé de Mme Marie Tamoifo.

La Chine est une amie et une partenaire de choix des pays d'Afrique centrale et une fervente défenseuse de la paix et du développement dans la région. Récemment, à l'invitation de la Chine, les dirigeants du Gabon, de la République démocratique du Congo et d'autres pays de la région se sont rendus en Chine, ce qui a donné une forte impulsion à nos relations d'amitié et de coopération. La Chine est prête à s'associer au reste de la communauté internationale et à accroître nos contributions et engagements dans la région en apportant un soutien plus constructif. Au vu du rapport du Secrétaire général (S/2023/389), je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, nous devons appuyer les efforts consentis par les pays de la région pour préserver la stabilité politique. Depuis la fin de l'année dernière, la Guinée équatoriale a tenu une élection présidentielle et formé un nouveau gouvernement. Le Cameroun a organisé des élections sénatoriales, fait des progrès en matière de décentralisation et de réconciliation nationale et mis en œuvre des programmes de développement socioéconomique à l'échelon local. Le Tchad a relancé son dialogue national. Le Gabon, le Rwanda et d'autres pays préparent activement leurs élections générales. La situation actuelle dans de nombreux pays africains prouve que les solutions aux problèmes africains doivent être trouvées de l'intérieur. Les efforts vigoureux déployés par les pays d'Afrique centrale méritent d'être reconnus à leur juste valeur. La communauté internationale doit respecter la souveraineté et l'appropriation nationale des pays concernés et contribuer au maintien de la stabilité politique régionale, en insufflant une énergie positive. L'ingérence extérieure ou l'imposition de sanctions unilatérales à tout bout de champ ne permettra pas de trouver une solution, mais ne fera qu'exacerber les tensions.

Nous espérons que le Représentant spécial, dans le strict respect du mandat que lui a confié le Conseil, apportera un soutien constructif aux pays concernés dans leurs préparatifs électoraux et leurs processus de dialogue. La Chine estime que la communauté internationale doit procéder à une évaluation objective des activités menées dans le domaine des droits humains, en se fondant sur les réalités des pays impliqués et les besoins de leur population. Les droits humains ne doivent pas être utilisés comme un slogan vide de sens, et encore moins comme un moyen de s'immiscer dans les affaires intérieures des pays concernés.

Deuxièmement, nous devons aider les organisations régionales à relever les défis qui se posent en matière de sécurité. Lors du sommet de la CEEAC qui s'est tenu en février dernier, un consensus important a été dégagé dans des domaines tels que la manière d'approfondir la coopération régionale sur les questions de sécurité et de relever les défis communs. Les groupes armés illégaux, les terroristes et les pirates restent néanmoins endémiques dans le golfe de Guinée. Les répercussions de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo et des troubles au Soudan sont préoccupantes, car elles exacerbent la crise humanitaire et la crise des réfugiés dans la région. Nous appuyons la CEEAC s'agissant de préserver la sécurité commune et d'intensifier la coopération en matière de sécurité collective. La communauté internationale doit appuyer le renforcement des capacités des services régionaux de lutte contre le terrorisme et accroître sa contribution à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Des efforts doivent également être déployés pour encourager les pays de la région à renforcer la confiance et à surmonter leurs différences.

La Chine prend très au sérieux les défis posés par les changements climatiques dans la région. La communauté internationale doit apporter une aide concrète à cet égard. Les pays développés, en particulier, doivent honorer au plus vite leurs engagements, afin que les pays de la région puissent bénéficier du soutien dont ils ont grand besoin, sous la forme de ressources financières, de technologies et d'un renforcement des capacités.

Troisièmement, nous devons aider les pays de la région à prévenir et à désamorcer les risques liés aux conflits. Selon le rapport du Secrétaire général, le Cameroun, la République centrafricaine, le Burundi et la République du Congo sont exposés à un large éventail de risques énergétiques, alimentaires, humanitaires et budgétaires, ce qui intensifie les facteurs de stress qui nuisent à la stabilité sociale. Récemment, une économie de premier plan a adopté des politiques financières et monétaires irresponsables, répercutant les risques

économiques et financiers au-delà de ses frontières, tout en exploitant les richesses des pays en développement de manière cyclique. Il s'agit là du principal facteur de risque exogène pour les pays africains et les autres pays en développement. Les pays développés et les institutions financières internationales doivent faire de réels efforts pour comprendre les difficultés rencontrées par les pays de la région, honorer leurs engagements en matière d'aide au développement et maintenir le niveau actuel de financement humanitaire en vue d'aider ces pays à surmonter leurs difficultés. Il convient en outre d'aider les pays de la région, en fonction de leurs réalités nationales et de leurs besoins de développement, à renforcer leurs capacités en matière de réduction de la pauvreté, d'emploi, de commerce et d'infrastructures, afin d'accroître la résilience de leur développement.

Le rapport du Secrétaire général appelle à s'attaquer aux causes profondes des conflits dans une perspective de développement durable en vue de trouver la clef qui permettra à la région de sortir de son dilemme sur le plan de la sécurité. C'est un domaine qui mérite toute notre attention et des discussions plus approfondies.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abdou Abarry, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, de leurs exposés très instructifs. Nous avons également écouté avec attention la représentante de la société civile.

Je commencerai par souligner les efforts déployés par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et l'ensemble de l'équipe de pays des Nations Unies en matière de diplomatie préventive et de médiation, ainsi que sa coordination avec d'autres organisations internationales et régionales présentes en Afrique centrale. Ces efforts, qui se poursuivent, ont déjà donné des résultats importants, notamment l'appui continu du BRENUAC et de la CEEAC à la transition politique au Tchad. Le Brésil salue les progrès accomplis dans la préparation du référendum constitutionnel prévu fin novembre et la réduction des tensions à la suite des manifestations d'octobre dernier.

Il suit également de près la situation à Sao Tomé-et-Principe, pays frère dont il est particulièrement proche pour des raisons linguistiques et historiques. Le transfert pacifique du pouvoir en octobre 2021 et les élections législatives et locales qui se sont déroulées de manière ordonnée en septembre dernier ont constitué des avancées importantes qui ont été largement saluées par les observateurs internationaux. Dans ce contexte globalement positif, l'assaut contre le quartier général militaire commis en novembre dernier et le décès en détention d'auteurs présumés qui étaient sous la garde de l'État sont des faits inquiétants. Nous sommes encouragés par les efforts que déploient les autorités locales pour renforcer la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité de ce pays, et nous saluons l'appui fourni par la CEEAC et le BRENUAC ainsi que d'autres organismes des Nations Unies à cet égard.

La sécurité maritime dans le golfe de Guinée est un domaine dans lequel des résultats positifs ont été obtenus. Cette réussite est à mettre avant tout à l'actif des États de la région, qui se sont notamment mobilisés dans le cadre de l'architecture de Yaoundé. La récente recrudescence de la criminalité maritime, avec des cas de piraterie et de vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée, montre qu'à l'approche du dixième anniversaire de l'architecture de Yaoundé, il n'y a pas de place pour la complaisance, sous peine de voir réduits à néant les progrès durement acquis. En tant que membre du Groupe des Amis du golfe de Guinée et de la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud, le Brésil est prêt à continuer d'appuyer les pays de la région par la coopération et des opérations navales, comme il l'a fait récemment pour des opérations telles que l'opération Guinex, l'Obangame Express et le Grand African NEMO. À cet égard, le Brésil a déjà commencé à organiser l'opération Guinex III, qui devrait se dérouler en août et en septembre et qui vise à renforcer le partenariat entre la marine brésilienne et les marines et garde-côtes des pays du golfe de Guinée.

L'Afrique centrale reste aux prises avec de nombreux problèmes. Les conflits de longue durée ont été exacerbés par de nombreuses difficultés, telles que la hausse de l'inflation mondiale. L'Afrique centrale est confrontée à des menaces multidimensionnelles et transfrontalières à la paix et à la sécurité. Le terrorisme, notamment la présence du groupe connu sous le nom d'État islamique et de Boko Haram, constitue une grave menace dans le bassin du lac Tchad. Il convient donc de saluer les efforts déployés par les autorités, qui ont permis de réduire les activités de ces groupes. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation au Cameroun, qui est touché par la violence à la fois dans le bassin du lac Tchad et dans ses régions anglophones. Le Brésil condamne avec la plus grande fermeté l'attentat terroriste perpétré pendant la Course de l'espoir durant l'ascension du mont Cameroun, qui ciblait directement les civils, y compris des enfants.

Enfin, nous estimons que l'évolution de la situation socioéconomique jouera un rôle déterminant dans l'évolution future de la situation en Afrique centrale. Le Brésil collabore étroitement avec ses partenaires africains dans le cadre d'initiatives de coopération Sud-Sud afin de relever les défis qui se posent dans les domaines de la santé et de la sécurité alimentaire, mais il doit s'agir d'un effort mondial pour réduire les disparités socioéconomiques entre les différentes régions du monde.

Mme Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général, M. Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, et Mme Marie Tamoifo de leurs exposés détaillés.

La Russie a toujours soutenu l'action du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) en faveur du renforcement de la paix et de la sécurité dans la région, et elle considère le BRENUAC comme un instrument clef de la diplomatie préventive internationale. Nous constatons que les bons offices du Représentant spécial sont très demandés dans la sous-région et que des efforts de médiation sont déployés en contact direct avec les parties dans les zones de conflit et en coordination avec les organisations et les mécanismes régionaux.

Le niveau de la menace terroriste en Afrique centrale est élevé, tout comme les tensions sociales et politiques. Les forces armées des États de la sous-région sont quotidiennement confrontées à des groupes armés illégaux. La situation est exacerbée par la porosité des frontières et l'insuffisance des ressources pour assurer des contrôles efficaces aux frontières, ce qui permet aux militants de mener des incursions transfrontalières. Dans le bassin du lac Tchad, la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » et Boko Haram sont particulièrement actifs et ont étendu leur influence à certaines parties du Nigéria, du Tchad, du Niger et du Cameroun. Ils terrorisent les populations locales, les obligeant à coexister et parfois à collaborer avec eux. L'idéologie de l'islam radical devient de plus en plus populaire car elle est largement diffusée par les terroristes, en particulier parmi les jeunes. Nous soulignons la capacité accrue des insurgés de renforcer leur structure organisationnelle, ce qui leur permet de planifier et de mener des opérations militaires, de préparer des attentats terroristes, de commettre des enlèvements, de mener des activités de surveillance et de collecte d'informations, de sélectionner et d'entraîner des recrues et de fabriquer des engins explosifs improvisés.

L'efficacité de la lutte contre le terrorisme repose sur des efforts systémiques et collectifs. L'opération de grande envergure menée l'année dernière par la Force multinationale mixte des pays du bassin du lac Tchad en vue d'éliminer les terroristes dans les îles situées sur les territoires du Tchad, du Niger et du Nigéria nous a semblé extrêmement importante. Nous estimons qu'il est essentiel de continuer à renforcer la coopération entre les pays de la région, tant au niveau bilatéral qu'au sein des différentes instances internationales, notamment l'ONU.

Nous sommes préoccupés par les attaques récurrentes contre des navires commerciaux dans le golfe de Guinée. Il est important de mobiliser les ressources de la communauté internationale pour renforcer la capacité des États côtiers de lutter contre la piraterie, compte tenu notamment de l'insuffisance de leurs capacités navales actuelles.

Nous suivons l'évolution de la situation au Cameroun, où les problèmes rencontrés par les provinces anglophones remontent à la période coloniale. Il sera essentiel de renoncer à la violence et de parvenir à des solutions négociées. Nous suivons également la situation au Tchad, où le processus de consolidation de la transition et de mise en œuvre des recommandations issues du dialogue national est en cours.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en République centrafricaine. Avec l'appui de leurs partenaires, dont la Fédération de Russie, les autorités centrafricaines sont parvenues à surmonter la phase la plus difficile de la lutte contre ceux qui cherchaient à obtenir un changement anticonstitutionnel de gouvernement par la force des armes. Nous attachons beaucoup d'importance à notre coopération avec la République centrafricaine et nous continuerons d'aider Bangui à lutter contre l'insurrection et à étendre la présence de l'État sur l'ensemble du territoire afin de parvenir à un règlement définitif. Nous appelons le Conseil de sécurité à prendre des mesures plus énergiques en juillet en vue de lever complètement l'embargo sur les armes imposé à la République centrafricaine, ce qui nous semble nécessaire pour renforcer les capacités de défense du pays. L'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs sont entièrement favorables à la levée des restrictions.

Nous sommes préoccupés par la grave situation humanitaire dans la sous-région, qui compte, selon les experts, un grand nombre de réfugiés, de déplacés et de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Nous sommes conscients de la gravité de la situation au Soudan

et des risques et difficultés qu'entraîne le conflit pour les pays voisins. Il y a une nouvelle vague de réfugiés. Selon les données les plus récentes de l'ONU, le Tchad a déjà accueilli à lui seul plus de 100 000 personnes. La communauté internationale doit accroître l'appui qu'elle apporte aux États de la sous-région, en fonction des besoins grandissants.

Les défis auxquels sont confrontés les pays de la sous-région sont complexes. Cependant, nous sommes convaincus que ce sont les États de la région eux-mêmes qui doivent jouer le rôle principal dans la prévention des crises et le règlement des conflits, avec l'appui nécessaire de la communauté internationale, fourni dans le plein respect de leur souveraineté, de leur indépendance et des décisions qu'ils prennent, non seulement en paroles mais aussi en actes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abarry, l'Ambassadeur Da Piedade Veríssimo et Mme Tamoifo des exposés éclairants qu'ils ont présentés aujourd'hui. Par ailleurs, je souscris aux observations formulées par le représentant du Gabon au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Mozambique, et je voudrais approfondir les vues exprimées dans cette déclaration.

Il est évident que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) continue de permettre à l'ONU et aux partenaires régionaux de mieux appuyer les pays de la région de l'Afrique centrale, en particulier par la diplomatie préventive et la médiation, des efforts qui sont essentiels pour favoriser la paix, la sécurité et la prospérité. À cet égard, je voudrais aujourd'hui mettre l'accent sur trois points.

Premièrement, le BRENUAC doit continuer à appuyer les processus politiques et les processus de paix en cours dans la région de l'Afrique centrale. Nous voyons le véritable intérêt que revêt le fait de veiller à ce que ces processus soient inclusifs, en permettant la participation effective des femmes et la mobilisation de la jeunesse. À cet égard, je m'associe au Secrétaire général pour saluer la récente désignation de femmes à des postes politiques clefs au Gabon et en Guinée équatoriale, l'adoption d'un plan d'action national sur l'application de la résolution 1325 (2000) au Tchad, ainsi que d'autres initiatives similaires dans la région. Par ailleurs, nous jugeons encourageants les efforts pour intégrer une analyse des questions de genre dans les rapports sur les activités du BRENUAC.

Deuxièmement, les parties prenantes à tous les niveaux doivent collaborer efficacement pour renforcer la coopération et la coordination en matière de gestion des frontières. La région est confrontée à des défis qui sont essentiellement de nature transnationale, et les solutions doivent également être transnationales. Les forums transfrontaliers, au niveau local, entre le Cameroun et le Tchad, les commissions mixtes bilatérales et les initiatives régionales aident les acteurs de la région à mieux harmoniser leurs priorités en matière de gestion des frontières. Il s'agit d'une nécessité absolue, en particulier pour s'attaquer au problème du terrorisme et des activités des groupes armés.

Nous savons, par exemple, qu'une bonne gestion des frontières permet de réduire les flux d'armes et le commerce illicite des ressources naturelles. Aussi sommes-nous également très préoccupés par la résurgence des attaques de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. Nous réaffirmons qu'il est urgent de s'attaquer aux menaces immédiates que représentent les groupes terroristes, tout en luttant contre les causes profondes de la violence et de l'extrémisme.

Troisièmement, comme d'autres collègues l'ont dit, le lien entre changements climatiques, paix et sécurité dans la région doit être une priorité. La saison des pluies a commencé dans la région et, comme chaque année, nous constatons des précipitations de plus en plus irrégulières, avec les conséquences que cela entraîne. De fortes inondations en République démocratique du Congo, au Cameroun et au Rwanda ont fait des centaines de morts, détruit des milliers d'habitations, accru le nombre de réfugiés et de déplacés et endommagé des infrastructures critiques et des plantations agricoles.

Le sud de l'Angola connaît sa pire sécheresse depuis 40 ans, 1,58 million de personnes étant en situation d'insécurité alimentaire aiguë, selon le Programme alimentaire mondial. Il est désormais amplement prouvé que les changements climatiques exacerbent les tensions entre les communautés, en particulier entre les éleveurs et les agriculteurs de toute la région, et ces problèmes ne peuvent être passés sous silence. Nous jugeons encourageants les efforts entrepris dans la région, notamment l'action menée par le BRENUAC pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter. Ces initiatives sont primordiales pour protéger les écosystèmes et les moyens de subsistance, mais beaucoup reste à faire.

À cette fin, nous avons organisé, vendredi dernier, avec le Mozambique et la Suisse, une réunion d'information informelle du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité afin de mettre en évidence le lien entre le climat et la sécurité. À la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu à Doubaï en novembre prochain, nous aurons l'occasion de nous pencher sur les liens entre les changements climatiques et la paix et la sécurité dans le monde.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur appui à l'action menée par le BRENUAC en faveur des pays de la région de l'Afrique centrale et de leurs populations.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.